



## Commission des sports

### 3312 - Aide au sport de masse

#### **Aide aux animations des mercredis du sport, à la formation et l'information des cadres sportifs, aux Championnats d'Alsace et aux conventions d'objectifs et de développement sportif**

#### **Rapport n° CP/2013/121**

#### **Service gestionnaire :**

Service des sports

#### Résumé :

Le présent rapport a pour objet de soumettre à votre approbation les aides au sport de masse.

#### **Les animations des Mercredis du Sport (saison 2012/2013) « Les Mercredis du Hand » - S.A.S.P. Alsace Promo Hand (Sélestat-Alsace Handball)**

Le Conseil Général finance depuis plusieurs années des opérations de promotion du sport pour les jeunes dans le département, "les mercredis du sport - Conseil Général".

En s'appuyant sur les clubs d'élite de certaines disciplines (handball, basket-ball), ces animations visent à

- amener le sport de haut niveau dans tous les clubs ;
- participer au plan de développement de la discipline, y compris dans les établissements scolaires (primaires et secondaires) ;
- promouvoir les valeurs fondamentales du sport : courage, respect, effort, volonté, fairplay ;
- encourager la pratique non compétitive.

Pour cela, les joueurs de l'équipe première se déplacent dix fois par saison dans le club d'un canton au cours d'un mercredi après-midi. Une séance d'entraînement dirigée par les joueurs de haut niveau et l'encadrement technique du club est proposée aux jeunes.

Toutes ces animations sont gratuites. Les comités sportifs départementaux de chaque discipline représentée sont par ailleurs associés à la démarche, plus spécifiquement dans le choix des clubs visités.

La Commission des Sports souhaite une diffusion de ces animations sur l'ensemble du territoire et privilégier les cantons non pourvus à ce jour.

Chaque type d'animation fait l'objet d'une convention de partenariat avec le club concerné.

Club phare de handball dans le Département, le Sélestat-Alsace Handball s'est constitué en SASP sous l'appellation Alsace Promo Hand pour poursuivre l'opération "Les Mercredis du Hand", en collaboration avec le comité départemental de handball du Bas-Rhin.

Le Département finance cette action depuis la saison sportive 1997/1998. Elle a permis d'assurer une promotion du handball auprès de l'ensemble des clubs bas-rhinois.

En tenant compte de la réduction de 4 % décidée par le Conseil Général lors du vote du budget primitif 2013, la Commission des Sports propose l'attribution d'une subvention de 57 600€ pour la saison 2012/2013.

## **Formation des cadres**

Afin de soutenir les comités départementaux (hors convention d'objectifs) dans leur effort de formation, le Département accorde une aide à la formation de cadres sportifs (techniciens) organisée par ces derniers.

## **Championnats d'Alsace**

Le Département aide, sous forme de forfait, les associations sportives ayant obtenu un titre de champion d'Alsace (sauf les corporatifs et les vétérans).

## **Conventions d'objectifs et de développement sportif**

Lancée en 2011, la mise en place de conventions d'objectifs avec le mouvement sportif a permis à ce jour à 22 comités départementaux et ligues de contractualiser avec le Conseil Général du Bas-Rhin sur une période de trois ans.

A travers cette démarche, le Département a souhaité développer une nouvelle approche en globalisant les aides versées auparavant sur des dispositifs spécifiques. Cela permet d'avoir à la fois une approche plus globale de son soutien mais également une meilleure lisibilité de sa politique menée avec les partenaires sportifs en matière d'animation des territoires et de soutien à la vie associative.

Dans ce cadre, les comités volontaires ont présenté un projet de développement sportif et différentes actions à mener sur une ou plusieurs années, qui s'inscrivaient dans les axes et objectifs de la politique sportive départementale, telle qu'elle avait été validée par la commission plénière du 25 octobre 2010.

Pour rappel, les conseillers généraux ont décidé de réaliser des conventions d'objectifs sur 3 ans, avec les comités sportifs suivants :

- le comité départemental de l'A.G.R. ;
- le comité départemental d'Athlétisme ;
- le comité départemental de Badminton ;
- la ligue d'Alsace de Football ;
- le comité départemental de Gymnastique ;
- le comité départemental d'Haltérophilie Musculation ;
- le comité Handisport régional Alsace ;
- le comité départemental de Lutte ;
- le comité départemental de Natation du Bas-Rhin ;
- le comité départemental de Sport Adapté ;
- le comité départemental de Rugby ;
- le comité départemental de Tennis ;
- le comité départemental de Tennis de Table ;
- le comité départemental de Tir du Bas-Rhin ;
- le comité régional d'ULM Alsace ;
- le comité départemental de Basket-Ball du Bas-Rhin ;
- le comité départemental de Handball du Bas-Rhin ;
- le comité départemental de Football Américain du Bas-Rhin ;
- la Ligue d'Alsace de Taekwondo ;
- le comité départemental de Cyclisme du Bas-Rhin ;
- le comité départemental de Ski ;
- le comité départemental de Judo Jujitsu Kendo et DA.

Suite au bilan des actions réalisées en 2012 par ces comités, il vous est proposé d'approuver les conventions financières pour l'année 2013.

Dans la continuité de la contractualisation avec le mouvement sportif, les membres de la commission des sports ont émis un avis favorable à la réalisation d'une convention

d'objectifs sur 2 ans, avec le comité départemental d'Etudes et de Sports Sous-Marins en lui attribuant une aide de 6 400 € pour la période 2013-2014.

L'aide annuelle sera versée sous réserve du respect des engagements par les comités, de la réalisation des objectifs et des actions prévus, et de l'inscription des crédits au budget départemental chaque année.

Je vous précise que conformément à la délibération du Conseil Général du 10 décembre 2012, les montants de l'ensemble des aides forfaitaires sont diminués de 4 %.

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
15275	65-6574-32	115 200,00 €	115 200,00 €	57 600,00 €
15263	65-6574-32	4 800,00 €	4 800,00 €	2 208,00 €
15265	65-6574-32	48 000,00 €	48 000,00 €	16 239,94 €
30301	65-6574-32	568 320,00 €	568 320,00 €	397 280,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

*La Commission Permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son Président, décide d'attribuer des subventions d'un montant total de 473.327,94 € aux bénéficiaires figurant aux tableaux annexés, selon la répartition suivante :*

- 57.600,00 € au titre de l'aide aux animations des mercredis du sport,
- 2.208,00 € au titre de l'aide à la formation et l'information des cadres,
- 16.239,94 € au titre de l'aide aux Championnats d'Alsace,
- 397.280,00 € au titre des conventions d'objectifs et de développement sportif.

*Le versement de l'aide annuelle au titre des conventions d'objectifs et de développement sportif interviendra, sous réserve du respect des engagements par les comités, de la réalisation des objectifs et des actions prévus, de la manière suivante :*

- Une avance à la notification de la convention dans la limite de 60 % du montant prévisionnel annuel de la contribution.
- Le solde au vu des justificatifs et de l'évaluation des actions prévues (compte rendu d'exécution et compte rendu financier).

*La Commission Permanente autorise par ailleurs le Président du Conseil Général à signer les conventions d'objectifs et de financement, à intervenir entre le Département et le comité départemental d'Etudes et de Sports Sous-Marins ainsi que les conventions financières, ci-jointes, à intervenir entre le Département et*

- le comité départemental du Bas-Rhin de la FSCF A.G.R. ;
- le comité départemental d'Athlétisme du Bas-Rhin ;
- le comité départemental du Bas-Rhin de Badminton ;
- la ligue d'Alsace de Football ;
- le comité départemental de Gymnastique du Bas-Rhin ;
- le comité du Bas-Rhin d'Haltérophilie Musculation ;

- le comité Handisport régional Alsace ;
- le comité départemental de Lutte ;
- le comité départemental de Natation du Bas-Rhin ;
- le comité départemental de Sport Adapté ;
- le comité départemental de Rugby ;
- le comité départemental du Bas-Rhin de Tennis ;
- le comité départemental de Tennis de Table ;
- le comité départemental de Tir du Bas-Rhin ;
- le comité régional d'ULM Alsace ;
- le comité départemental de Basket-Ball du Bas-Rhin ;
- le comité de Handball du Bas-Rhin ;
- le comité départemental de Football Américain du Bas-Rhin ;
- la ligue d'Alsace de Taekwondo ;
- le comité départemental de Cyclisme du Bas-Rhin ;
- le comité de Ski du Bas-Rhin ;
- le comité du Bas-Rhin de Judo Jujitsu Kendo et DA ;
- la S.A.S.P. Alsace Promo Hand pour la mise en place de l'opération intitulée « les mercredis du Hand ».

Strasbourg, le 21/01/13

Le Président,



Guy-Dominique KENNEL